Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 175

Rubrik: Vaud

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VALAIS

Au royaume des aveugles

Page 35 de « La Suisse » du dimanche 9 avril 1972. Côte à côte, sous la rubrique Valais, deux articles :

A gauche sur trois colonnes, le compte rendu de la dernière assemblée, à Sion, de la Société des écrivains valaisans. Un résumé de l'exposé du recteur Jean Anzévui sur les lettres valaisannes actuelles : « Les grands thèmes qui dominent la littérature valaisanne sont :

— la montagne et son influence sur le caractère du Valaisan, ses coutumes, sa lutte, son économie;
— la famille où le père règne en maître, où la mère se dévoue jusqu'au don total, une famille dont la vie s'écoule proche de la nature et du rythme des saisons;
— la vie villageoise entre l'église et le bistrot, une vie influencée par le curé, par l'instituteur président, par la politique et ses affrontements;
— les métiers tels que charron, forgeron, cordonnier, sans oublier certains marginaux, du braconnier au contrebandier;
— l'histoire enfin, tout le passé valaisan qui a inspiré de nombreux écrivains dont André Donnet et Emile Biollay... »

A droite, sur les deux autres colonnes, un reportage consacré à l'inauguration de la première étape de Thyon 2000 « une des plus importantes réalisations touristiques du Valais ». Et au-dessus de la photographie d'une vaste bâtisse très futuriste, terrasses, décrochements, lignes verticales, verre et béton, ces précisions :

« Hier quatre nouveaux immeubles ont été inaugurés. Cette première étape représente la mise à disposition des touristes de plus de cinq cents nouveaux lits, d'un centre de restauration, de plusieurs commerces et de diverses salles abritant bowling ou dancing...

» Les pistes et champs de ski s'étendent actuellement sur environ 250 hectares et comprennent douze installations de remontées mécaniques avec un débit de plus de six mille personnes. Les intéressés étudient l'extension du domaine skiable. Une zone de 500 hectares est disponible au sud de Thyon... »

Et parmi les marginaux de la société valaisanne dont se nourrit la littérature de ce canton, ne pourrait-on pas compter aussi les littérateurs ?

VAUD

L'hypermarché, jusqu'où ?

Carrefour à Romanel, sur Lausanne, Balexert à Genève, le centre de Spreitenbach, les grands marchés périphériques sont devenus réalité. Déjà, on peut analyser les premiers résultats de l'expérience (cf. les articles de P.-H. Bovy dans la revue « Route et Trafic », novembre 1971).

Une première constatation, le supermarché n'est pas une solution aux problèmes de l'excès de circulation. Au contraire, c'est un générateur de trafic d'une exceptionnelle importance, et d'autant plus nuisible qu'il suscite une circulation irrégulière, avec des pointes extrêmement marquées. Ainsi l'accès à Carrefour connaît des moments de saturation; le marché Migros à Crissier va contribuer à embouteiller l'autoroute de ceinture : le débouché sur l'autoroute à la hauteur de l'échangeur d'Ecublens en sera rendu scabreux.

Dès maintenant, une réglementation rigoureuse de l'implantation des supermarchés s'impose. Il faut féliciter la commune de Crissier d'avoir refusé un deuxième centre commercial sur son territoire, malgré la pression du groupe Innovation.

Deuxième constatation, le rayonnement de ces magasins est extrêmement large, si l'on en juge par les comptages faits à Lausanne. Mais ce qui étonne, c'est qu'une clientèle importante vient, non pas de régions mal desservies commercialement, mais au contraire de régions déjà équipées, telles que Neuchâtel, Fribourg et... Genève !

L'économie faite sur l'achat devient le prétexte à une sorte de nomadisme commercial. Les rabais créent l'illusion que le voyage à Lausanne est gratuit.

On devine quelle sera l'étape suivante (à l'exemple américain) : créer à proximité du supermarché des attractions (dancings, restaurants, jeux, etc.). Les chalands y viendront dépenser joyeusement leurs gains à l'achat, comme un petit joueur, heureux au casino, va dépenser au bar le résultat d'un coup de chance.

Tout cela demeure fondamentalement contraire à l'aménagement du territoire, dont la tâche première reste la mise en valeur du centre des villes, lié à l'histoire, au civisme; et si des centres commerciaux secondaires sont nécessaires, ils devraient être unis à des villes périphériques assez fortes pour les intégrer.

Qui respire, paie

Dans le Bulletin de documentation économique *de la SDES (Société pour le développement de l'économie suisse) ces remarques du professeur allemand Josua Werner sur le coût de la protection de l'environnement : en Allemagne fédérale, ce poste du budget absorbera 36 milliards de DM environ (investissements et frais généraux) d'ici à 1975. Les dépenses du « Bund » et des « Länder », 28 milliards, celles de l'économie privée, 8 milliards. Si l'on prend pour base de calcul le produit national brut actuel de la RFA (600 milliards), il faudrait dorénavant consacrer 2 % du PNB par année à la protection de l'environnement ; selon l'OCDE, ces 2 % permettraient, dans les pays industriels occidentaux, tout juste d'éviter de nouvelles dégradations du milieu ; un assainissement efficace absorberait 3 % du PNB. A l'échelle suisse, il s'agirait donc de consacrer près de 3 milliards de francs suisses à cette lutte vitale, soit plus de la moitié des investissements totaux absorbés par la construction de logements en 1969 (5 milliards), plus du quart du budget de la Confédération pour 1971 (8,5 milliards), plus que les dépenses de la défense nationale...*